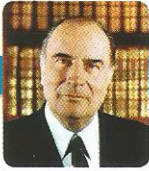


Alternances et cohabitations (depuis 1981)

→ Comment la V^e République a-t-elle évolué en s'adaptant ?

Biographies

François Mitterrand
(1916-1996)



Ministre de la IV^e République, principal adversaire du général de Gaulle, il dirige le Parti socialiste à partir de 1971. Après deux échecs en 1965 et en 1974, il est élu président de la République en 1981 puis en 1988.



Jacques Chirac
(né en 1932)

Deux fois Premier ministre (de 1974 à 1976 et de 1986 à 1988), maire de Paris de

1977 à 1995, il est élu président de la République en 1995 puis en 2002. Il est également le fondateur du RPR en 1976 et de l'UMP en 2002.

Nicolas Sarkozy
(né en 1955)



Entré très jeune en politique au RPR, maire de Neuilly à 28 ans, président du conseil général des Hauts-de-Seine et député, il est élu président de la République en 2007, l'emportant contre Ségolène Royal.

Vocabulaire

Alternance : changement de majorité politique.

Cohabitation : situation politique où le président de la République appartient à un autre camp politique que son Premier ministre. La France a connu trois périodes de cohabitation : 1986-1988, 1993-1995 et 1997-2002.

Législature : période durant laquelle une assemblée législative exerce ses pouvoirs. En France, une législature dure cinq ans.

RMI (revenu minimum d'insertion) : allocation créée en 1988 et financée par l'État et les conseils généraux. Il est remplacé le 1^{er} juin 2009 par le revenu de solidarité active (RSA) qui concerne plus d'individus.

A L'alternance de 1981

› **Les premières mesures de la gauche au pouvoir.** La victoire du socialiste François Mitterrand aux élections de 1981 amène la gauche au pouvoir (**doc. 1**). C'est l'**alternance**. L'une de ses premières mesures est l'abolition de la peine de mort (1981). D'autres réformes visent plus d'égalité sociale en améliorant le bien-être des travailleurs (5^e semaine de congés payés, semaine de 39 heures). Le contrôle de l'État sur l'économie s'accroît par des nationalisations.

› **Des majorités souvent désavouées.** Le chômage continue cependant d'augmenter. L'impuissance des gouvernements de gauche et de droite à juguler la crise entraîne une perte de confiance de l'opinion envers le système politique. Entre 1981 et 2002, presque chaque élection se traduit par la défaite de l'équipe au pouvoir.

B Les cohabitations

› **Deux têtes pour l'exécutif.** À trois reprises, les Français désignent une majorité législative dans l'opposition au président de la République. C'est la **cohabitation** (**doc. 2**). Le Premier ministre, fort de la majorité issue des élections législatives, prend plus d'importance et le Président se retrouve davantage spectateur, sauf dans le domaine réservé de la politique étrangère. De 1986 à 2002, la cohabitation occupe la moitié du temps politique. Dans l'ensemble, les mesures prises par un gouvernement, par exemple le **RMI**, ne sont pas remises en cause par un gouvernement d'un autre bord politique.

› **Le retour de la droite au pouvoir.** Jacques Chirac est élu en 1995. À l'élection de 2002, le candidat d'extrême droite Jean-Marie Le Pen arrive au 2^e tour, provoquant contre lui une union qui permet à Jacques Chirac d'être réélu avec 82 % des suffrages. Nicolas Sarkozy lui succède en 2007.

C De nouvelles réformes constitutionnelles

› **Le quinquennat.** L'alternance droite/gauche et la cohabitation témoignent de la capacité d'adaptation de la Constitution de 1958. Mais pour faire en sorte que mandats présidentiel et législatif coïncident, le mandat présidentiel passe, à partir de 2002, de sept à cinq ans, qui est aussi la durée d'une **législature**. Cette nouvelle organisation rend désormais moins probable la dissolution de l'Assemblée et la cohabitation. Le quinquennat fait davantage du Président le chef d'une majorité, voire d'un parti, le poussant à être présent sur tous les terrains, ce qui peut parfois remettre en question le rôle du Premier ministre.

› **La modernisation des institutions.** La révision de la Constitution du 23 juillet 2008 donne au Président la possibilité de s'exprimer devant les parlementaires en Congrès. Elle assure aussi au pouvoir législatif un contrôle plus large du gouvernement et des politiques publiques (**doc. 3**).